

avec autant d'adresse, et même avec autant de fermeté en de multiples occasions, que notre premier ministre actuel. De toutes ses nombreuses œuvres, je suis persuadé que celle-là passera à l'histoire comme l'œuvre prédominante et caractéristique de sa longue carrière politique. Cette unité nationale, qui vient de subir sa plus lourde épreuve au cours de ces années de guerre, nous nous devons de la conserver, car elle vient d'être scellée, pour la seconde fois en un quart de siècle, dans le sang de nos fils.

Monsieur le président, j'espère que bientôt cette union sacrée sera symbolisée par un drapeau canadien et un hymne national officiel. Le discours du trône nous apprend que cette Chambre sera appelée à étudier le premier projet. Espérons que le second suivra de très près.

Monsieur le président, c'est mon humble opinion que, pour développer chez tout sujet de ce pays, à quelque groupe ethnique qu'il appartienne, la fierté bien légitime et louable d'être citoyen canadien, tout court, il faut lui donner des symboles concrets de sa citoyenneté canadienne. Un drapeau et un hymne national canadiens constituent les plus beaux de ces symboles et serviront de stimulants à notre culte extérieur à la patrie. Une fois ces deux grands projets accomplis, ceux chargés de l'éducation dans les neuf provinces du pays s'entendront peut-être, je l'espère du moins, pour étudier un autre projet non moins important, c'est-à-dire celui de donner à notre jeunesse étudiante un volume d'histoire du Canada uniforme. Non pas une histoire chambardée pour ne pas déplaire à certains tempéraments chatouilleux, mais une histoire impartiale et complète. Chaque citoyen de ce pays aura tout à gagner à apprendre cette histoire commune aux deux grandes races qui forment notre nation. Nos plus grands éducateurs ont toujours attaché beaucoup d'importance à la formation par l'étude de l'histoire. Si nous la dépouillons de faits importants, nous lui enlevons par là même sa valeur formatrice. C'est en apprenant les exploits comme les erreurs du passé que nous réussirons à former une âme vraiment canadienne chez nous.

Monsieur le président, il nous faut également gagner la paix dans le domaine économique. A cette fin, il est urgent de transformer immédiatement notre économie de guerre en une économie de paix. Nous devons remercier la Providence de ce que le Gouvernement n'a pas attendu la fin des hostilités pour commencer son travail dans ce sens. En effet, c'est grâce à cette sage prévoyance si notre pays ne fut pas pris par surprise par la reddition apparemment inattendue, à cette date, du

Japon et la cessation complète des hostilités qui ont maintenu notre pays sur un pied de guerre depuis six ans. Parmi les mesures déjà adoptées et en vigueur, je me permets de citer la loi d'assurance contre le chômage. Une crise d'embauchage peut fort bien découler de la période de transition et je suis même informé qu'elle existe déjà à certains endroits. La conversion de nos usines de guerre en industries de paix, occasionnée par l'annulation subite d'importants contrats de guerre, la démobilisation à un rythme accéléré de nos services armées, etc., ne peuvent s'effectuer sans une baisse dans la demande de main-d'œuvre.

La loi des allocations familiales est une autre loi sociale adoptée en temps opportun par le Parlement précédent. Les avantages de cette mesure sont multiples. Elle continue l'application du principe établi pour le dégrèvement des impôts en temps de guerre en raison des charges familiales, tout en ayant le mérite d'aider aux classes moins fortunées, toujours en proportion des obligations des chefs de familles. Elle parera à une baisse possible dans les salaires et relèvera aussi le niveau de l'éducation en la mettant à la portée d'un plus grand nombre.

Nous devons donner une importance primordiale à la réhabilitation et au rétablissement de nos combattants et, encore là, le Gouvernement n'a pas failli à la tâche. Le retour de nos vétérans a trouvé le département des Affaires des anciens combattants en plein fonctionnement. Je comprends que des circonstances incontrôlables pour le moment, dont l'une en particulier fut le manque de personnel spécialisé, ont retardé le fonctionnement normal de cet important organisme. La tâche n'était pas facile, surtout alors que l'état de guerre existait encore, mais j'ai confiance que la venue de la paix permettra à ce département de donner son plein rendement dans un avenir très rapproché.

Monsieur le président, s'il est une classe de notre société qui mérite toute l'attention et la sollicitude du Gouvernement, c'est bien celle de nos anciens combattants. Nous avons l'obligation, non seulement de les rétablir dans la vie civile tant bien que mal, mais également celle de les orienter. J'espère qu'il sera possible d'augmenter cette orientation, que je considère comme essentielle. Nos jeunes gens sortent des cadres du service sans expérience de la vie et sont par conséquent des projets faciles pour la spéculation et l'attrait passager vers des expériences désastreuses pour eux et la société en général. A leur sortie du service, ils devraient avoir non seulement une connaissance parfaite des avantages mis à leur